



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Communauté de communes Cœur de Charente

Date d'arrêt

Le 24 novembre 2022

Date d'approbation

Le 27 avril 2023

Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé par délibération du Conseil Communautaire de Cœur de Charente en date du ,

A Tourriers, le
Le Président,

Christian Croizard